

Ecole HAMAIDE



PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE EXTENSION MATERNELLE

Sommaire

Historique

Un premier permis d'urbanisme
Rappel des remarques de la CCAT

Une réflexion vers un nouveau projet

L'intégration des remarques de la CCAT
Présentation des mesures concrètes

Présentation de la nouvelle esquisse

Les plans et simulations de la nouvelle extension

L'historique

- 2013, dépôt d'un premier dossier de demande de permis d'urbanisme
- Le projet consiste en la construction de 8 classes maternelles et 2 classes primaires
- Le projet prend place dans la continuité des bâtiments existants



Lucaccioni Schoepp Architects
Av. Maurice, 1 - 1050 Bruxelles
Fax 0032 (0)2 544 05 44
lucaccioni@lsa.be
O.S.M. 0476 23 88 51
e.schoepp@lsa.be
O.S.M. 0476 23 21 22

ECOLE HAMAIDE
Av. HAMOIR, 31 A 1180 UCCLE
Réalisation d'un nouveau bâtiment sur le site de l'école

**PERMIS
D'URBANISME**

**PU01
17/05
2013**

L'historique

Les remarques du voisinage et de l'administration (CCAT) :

- Les gabarits imposants
- La pauvreté des espaces verts
- Façade arrière pauvre architecturalement. Demande de décrochages vers la cour de récréation.
- Le manque de réflexion sur la mobilité (kiss&ride)

=> AVIS FAVORABLE CONDITIONNEL



Vers un nouveau projet

Suite aux conditions du permis d'urbanisme, l'école décide :

- => de remettre en question le projet
- => d'intégrer les critiques et remarques de la CCAT
- => de mener une réflexion globale sur le site (espaces verts, mobilité, ...)

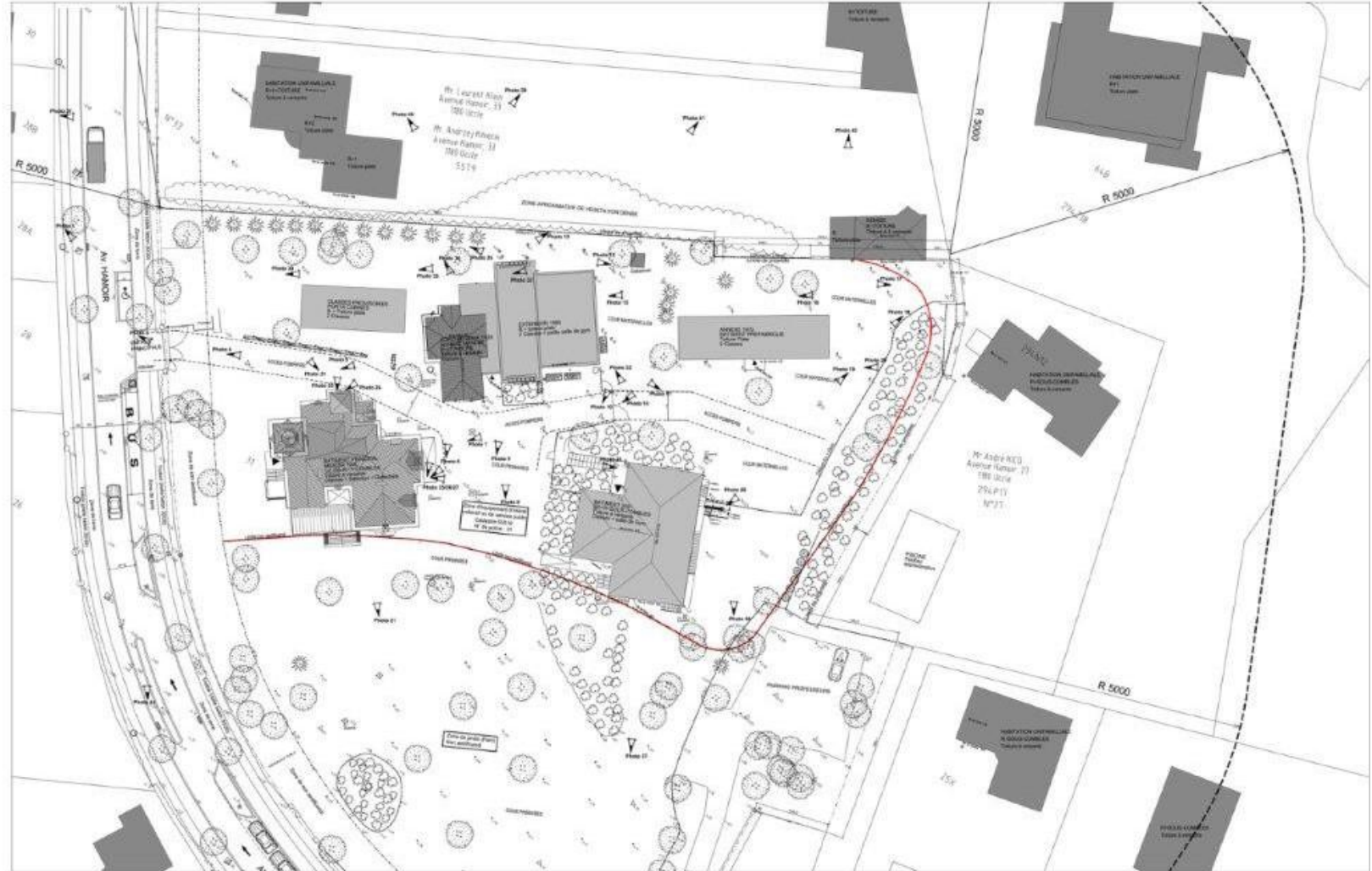
Une nouvelle esquisse est envisagée.

Des mesures très concrètes sont prises concernant :

- => la végétation
- => la mitoyenneté
- => les nuisances et le programme
- => l'esthétique, les impacts visuels et les gabarits

Vers un nouveau projet

Situation existante :



Vers un nouveau projet

Vue aérienne :



Vers un nouveau projet

Photos :



Vers un nouveau projet

Photos :



Vers un nouveau projet

Photos :



Vers un nouveau projet

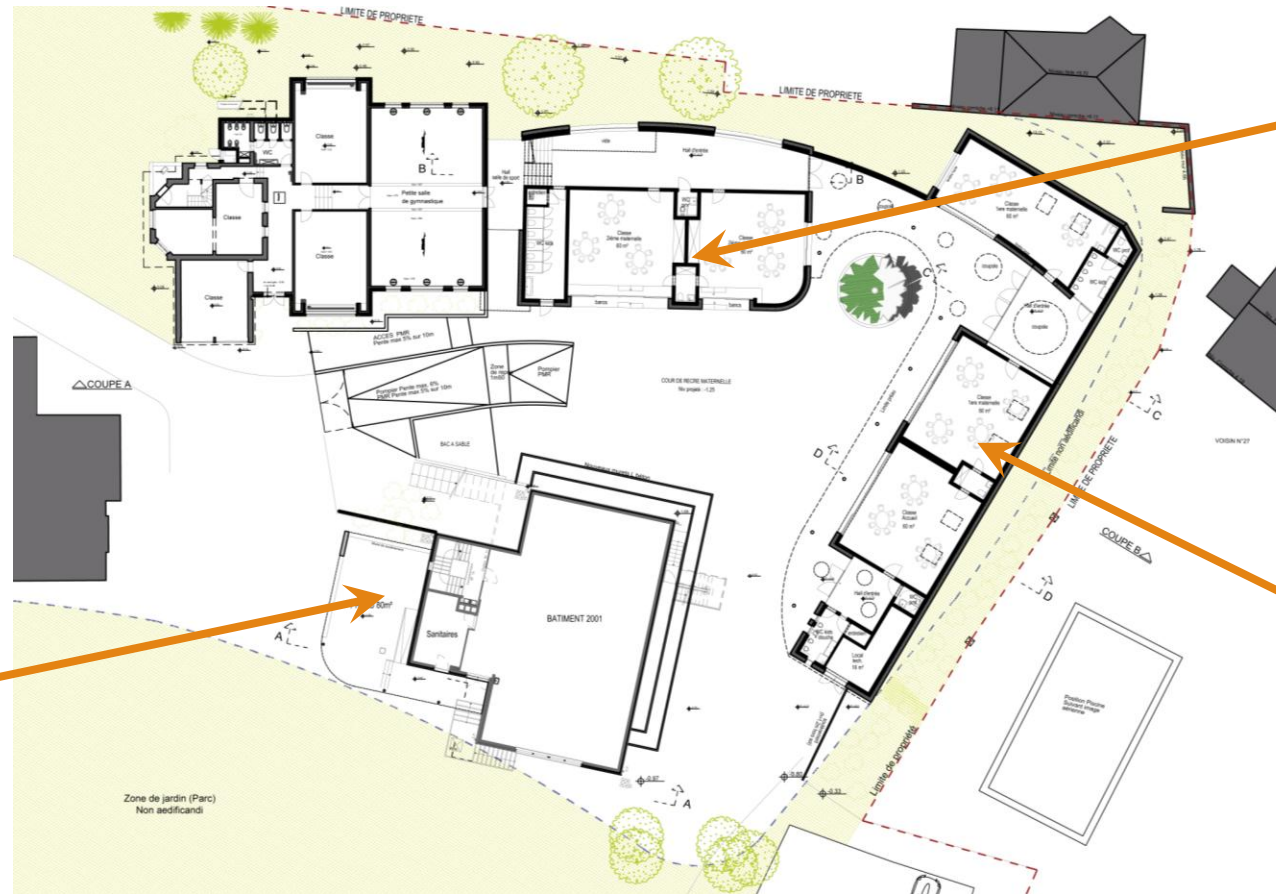
Photos :



Vers un nouveau projet

1. Réduction du programme :

- 8 classes maternelles et 2 classes primaires => 7 classes maternelles et 1 classe primaire.
- Rappel : La population scolaire n'augmente pas



1 classe (primaire) sur pilotis

4 classes (2^{ème} et 3^{ème} maternelle) réparties sur deux niveaux.

3 classes (classe d'accueil et 1^{ère} maternelle) réparties sur 1 niveau

Vers un nouveau projet

2. Eclatement des bâtiments

- répartition du programme en plusieurs bâtiments de plus petites importances
- Création d'une cour enclavée pour réduire les nuisances de voisinage



École Hamaide

JANVIER 2017

Vers un nouveau projet

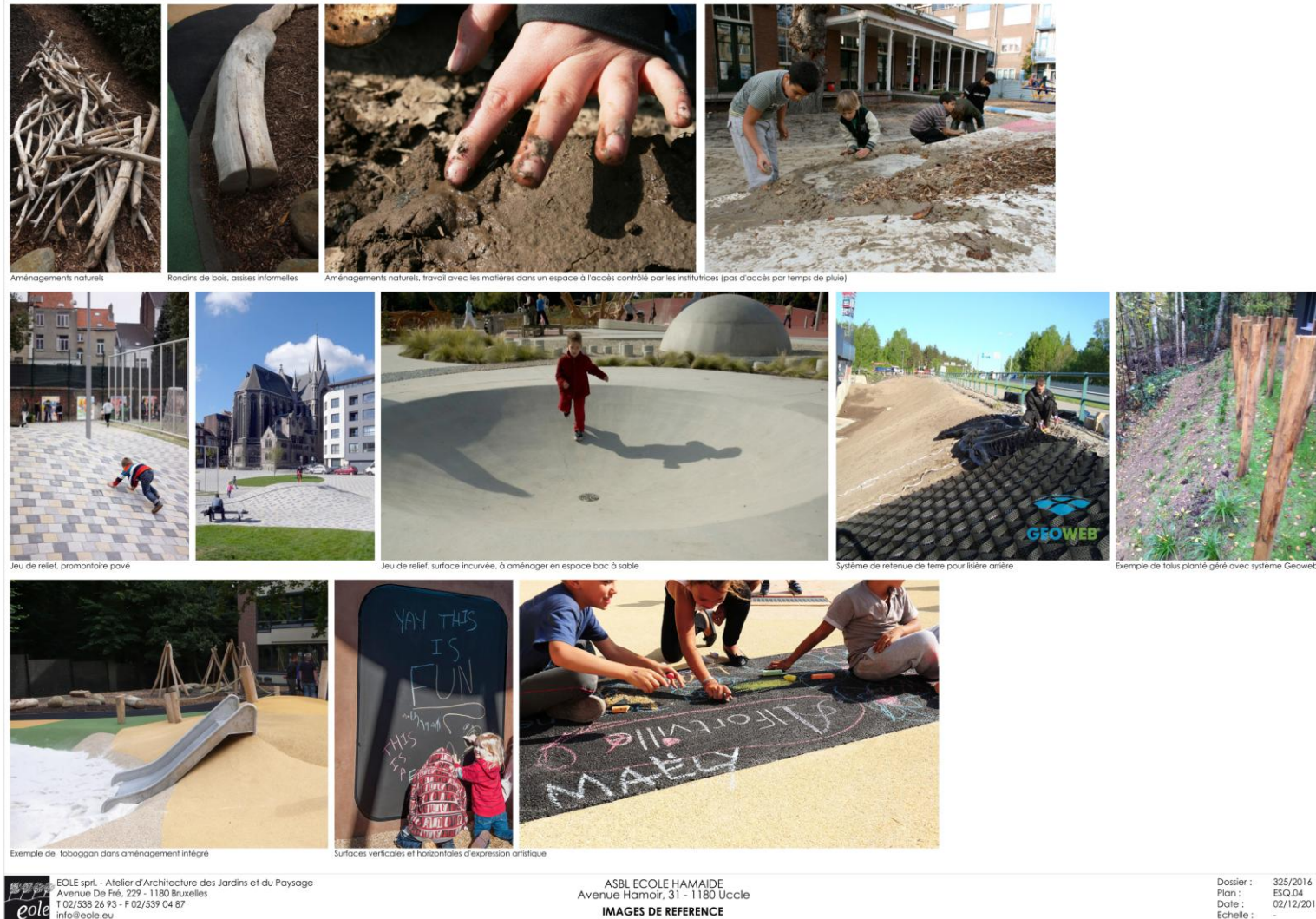
4. Etude paysagère de l'ensemble du site, avec attention particulière sur les limites mitoyennes.
 - Travail en collaboration avec l'Atelier Eole (architecture des jardins et du paysage)
 - Création de toitures vertes sur les nouveaux bâtiments
 - Réflexion paysagère sur l'ensemble du site et sur les revêtements des cours et jardins
 - Création d'un talus végétal sur la toiture du bâtiment enterré



Vers un nouveau projet



Vers un nouveau projet



Vers un nouveau projet

5. Fermeture des accès aux enfants en limite de propriété.
- Les zones de cour sont bien délimitées par les différents bâtiments



Vers un nouveau projet

6. Réflexion sur la mobilité douce
 - Aménagement Kiss&Ride
 - Emplacement vélos

Photo Kiss and Ride



Placement de d'éléments de parking vélo
complémentaires en cours
10 existants
+ 34 nouveaux

Vers un nouveau projet

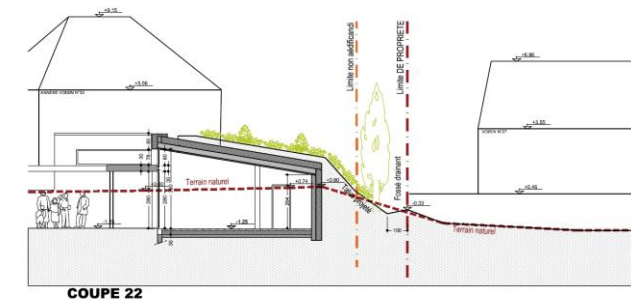
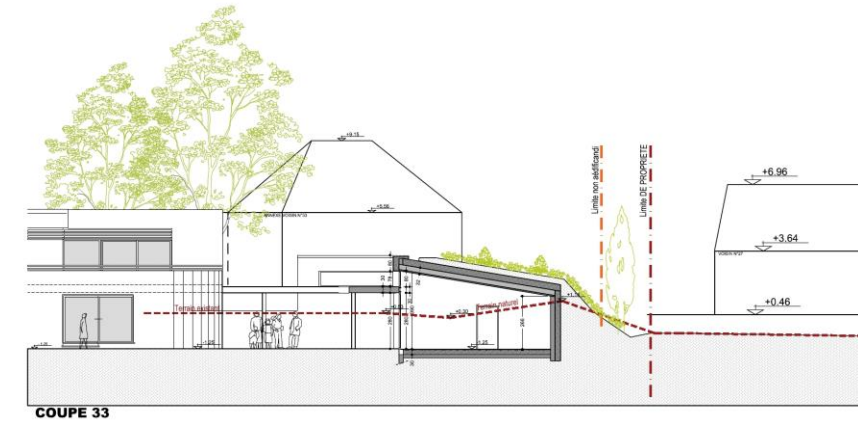
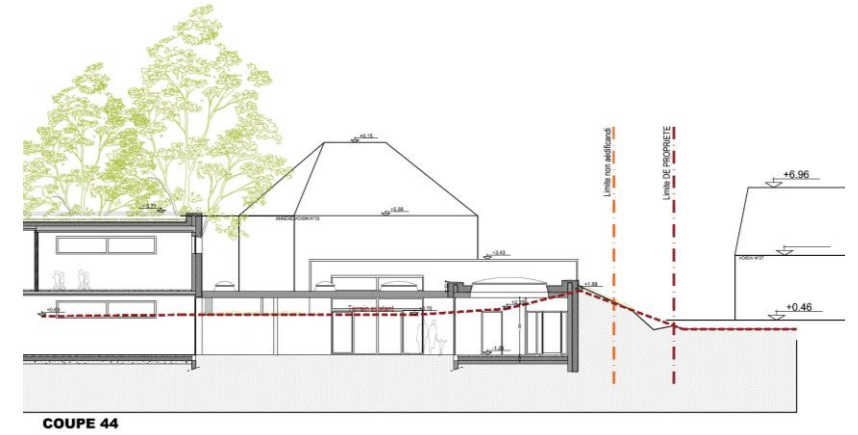
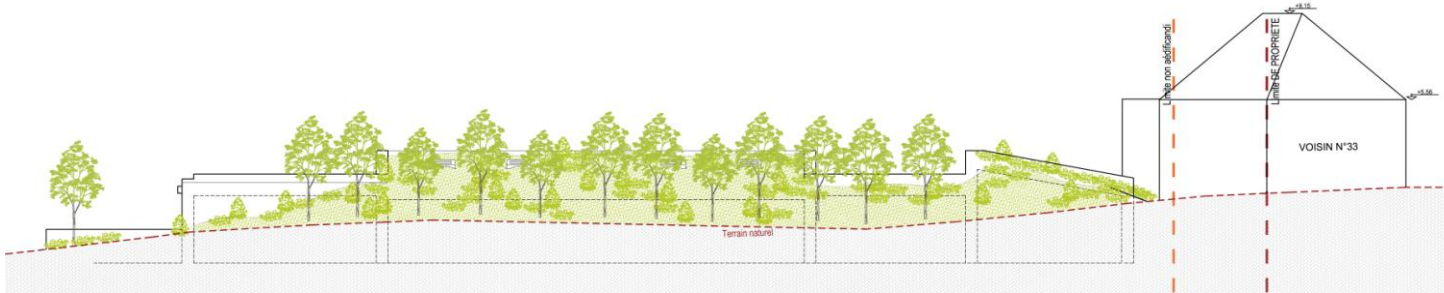
7. Limite mitoyenne n°27:
- création d'un talus végétalisé, pour un impact visuel réduit



Vue depuis le jardin n°27

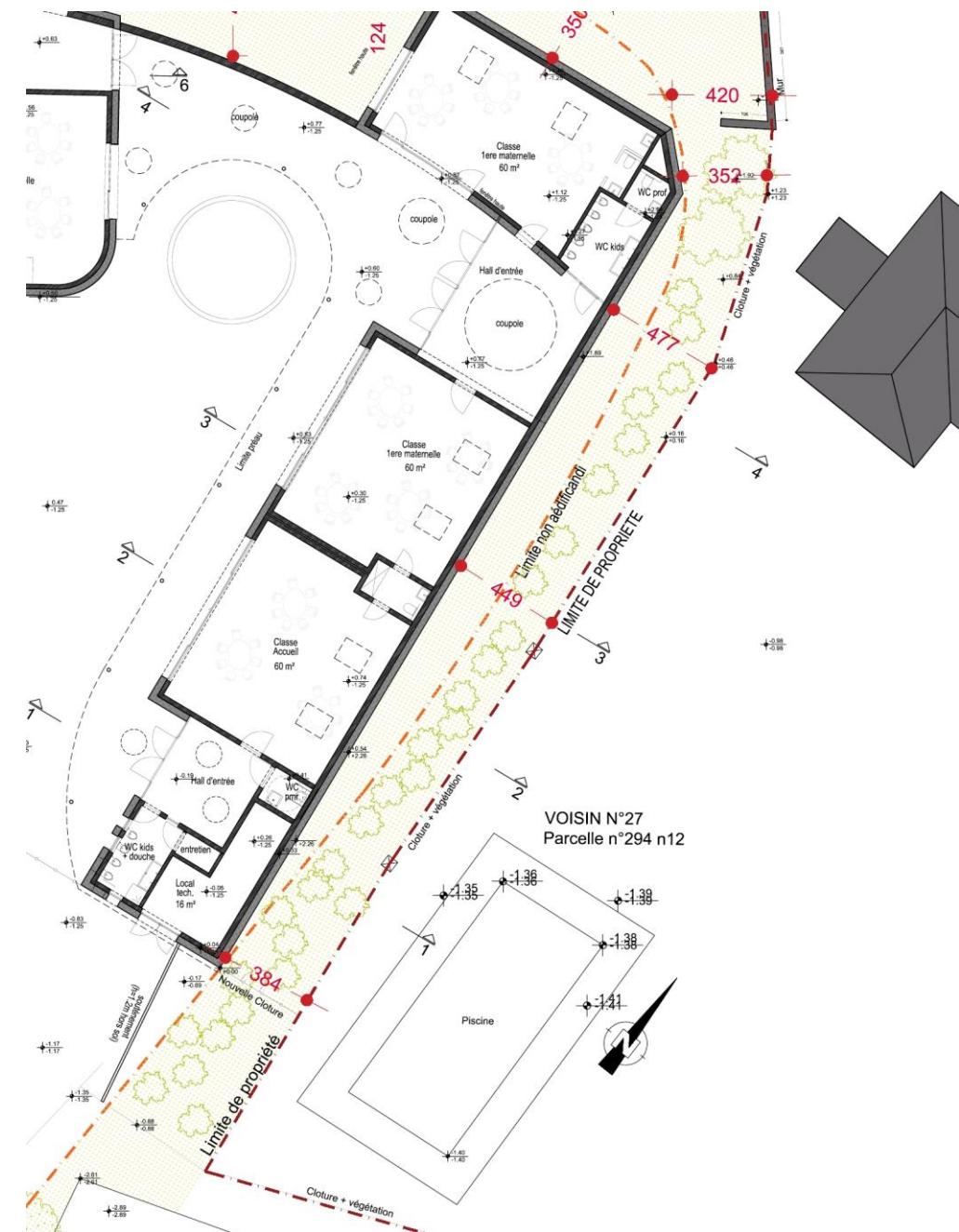
Vers un nouveau projet

7. Limite mitoyenne n°27:
- création d'un talus végétalisé, pour un impact visuel réduit
 - réduction des gabarits : rez-de-chaussée semi enterré



Vers un nouveau projet

7. Limite mitoyenne n°27:
- création d'un talus végétalisé, pour un impact visuel réduit
 - réduction des gabarits : rez-de-chaussée semi enterré
 - respect des reculs et de la limite « Non Aedificandi »



Vers un nouveau projet

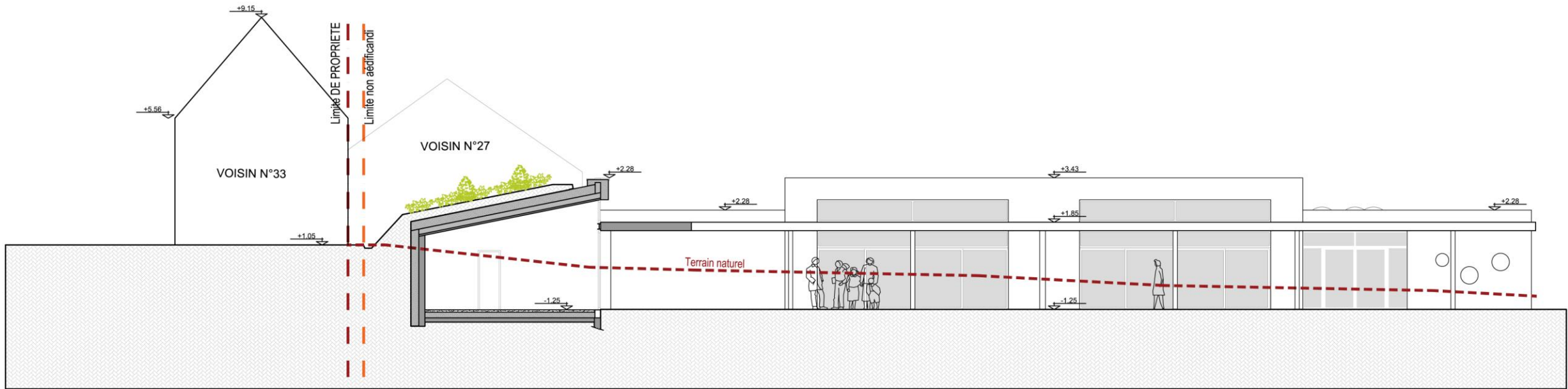
8. Limite mitoyenne n°33:
- recul de la distance des façades et végétalisation de la limite de propriété



Vers un nouveau projet

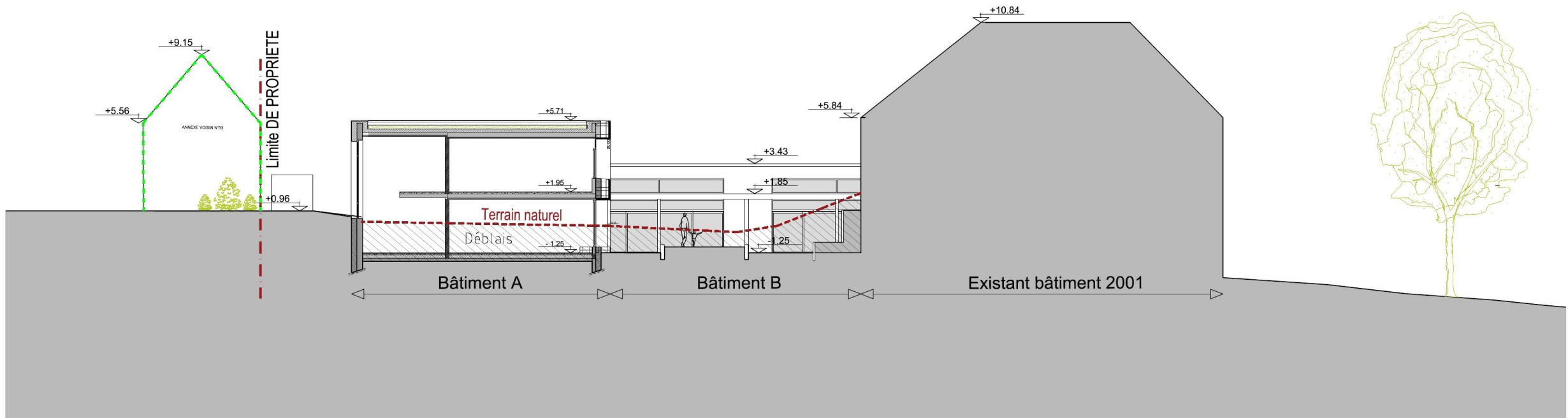
8. Limite mitoyenne n°33:

- recul de la distance des façades et végétalisation de la limite de propriété
- enfouissement du bâtiment pour réduire le gabarit visible : rez + ½ niveau



Vers un nouveau projet

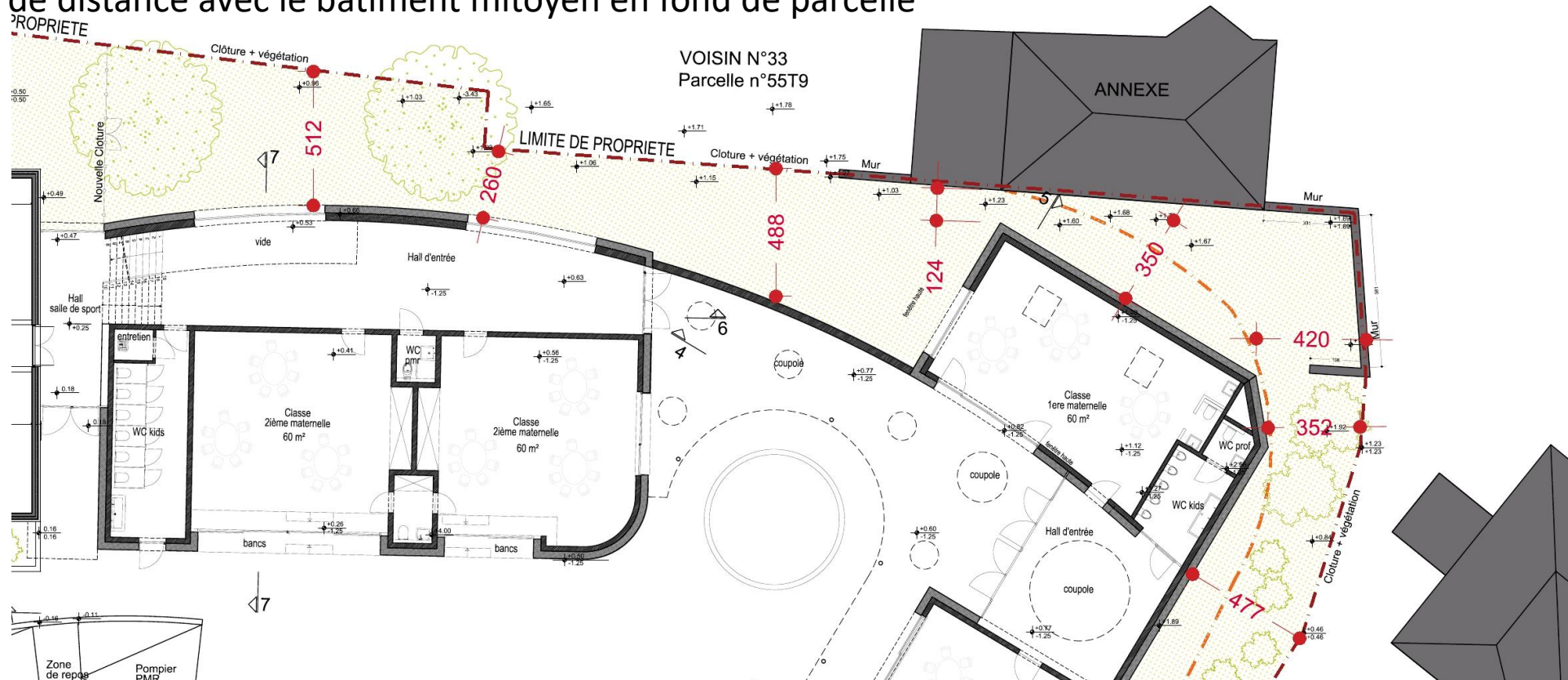
8. Limite mitoyenne n°33:
- enfouissement du bâtiment pour réduire le gabarit visible :



Vers un nouveau projet

8. Limite mitoyenne n°33:

- recul de la distance des façades et végétalisation de la limite de propriété
- enfouissement du bâtiment pour réduire le gabarit visible : rez + ½ niveau
- prise de distance avec le bâtiment mitoyen en fond de parcelle



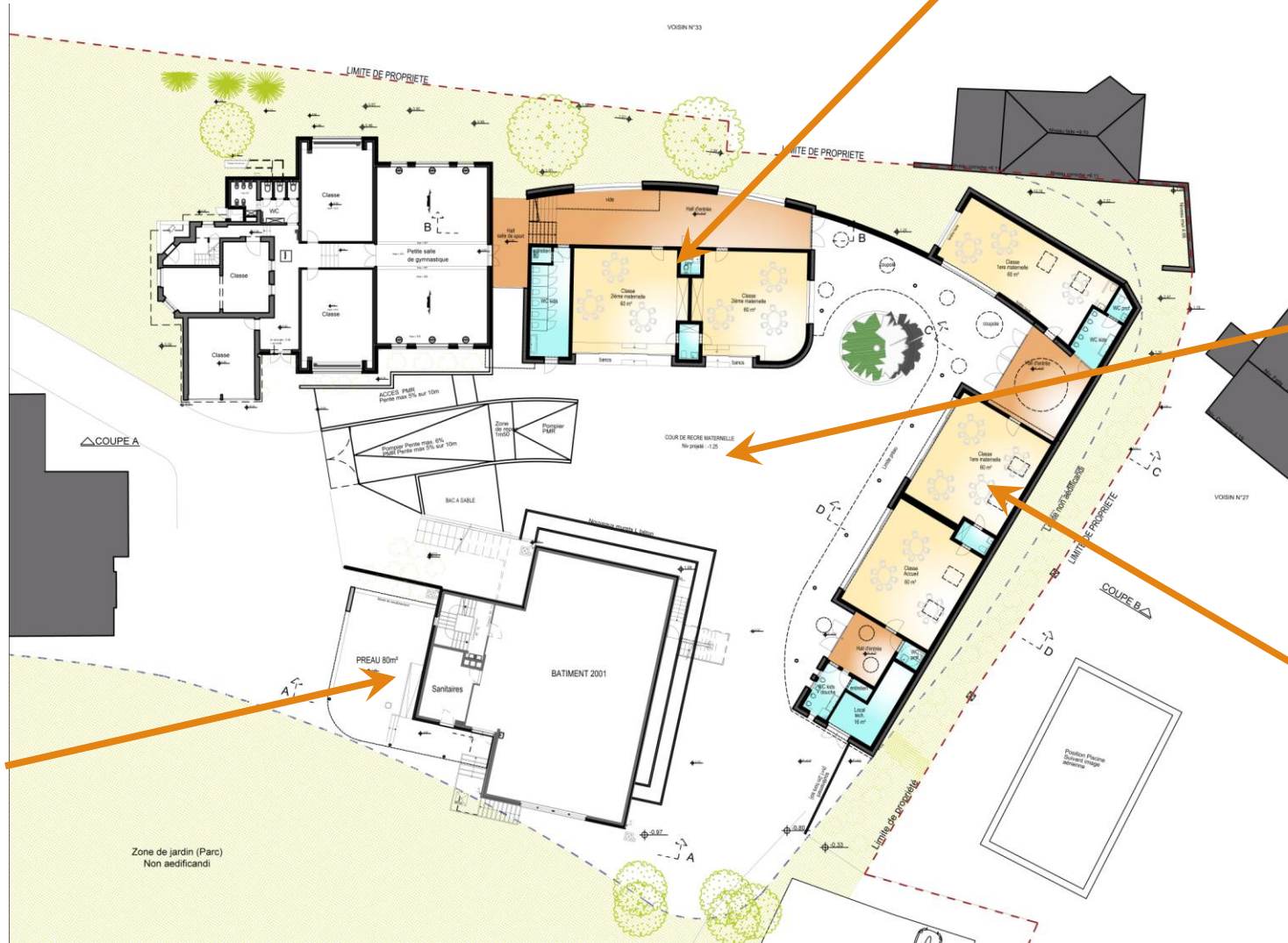
Le projet

4 classes (2^{ème} et 3^{ème} maternelle).
Couloir côté voisin, avec mezzanine
Classes ouvertures côté cour

Nouvelle cour de récréation,
enterrée de 1,7m par
rapport au niveau actuel.
Intégration du préau
et verdure

- Classes des tout petits.
3 classes, semi enterrée dans talus végétal.
Lumière zénithale et ouverture côté cour.

Nouvelle classe primaire sur pilotis



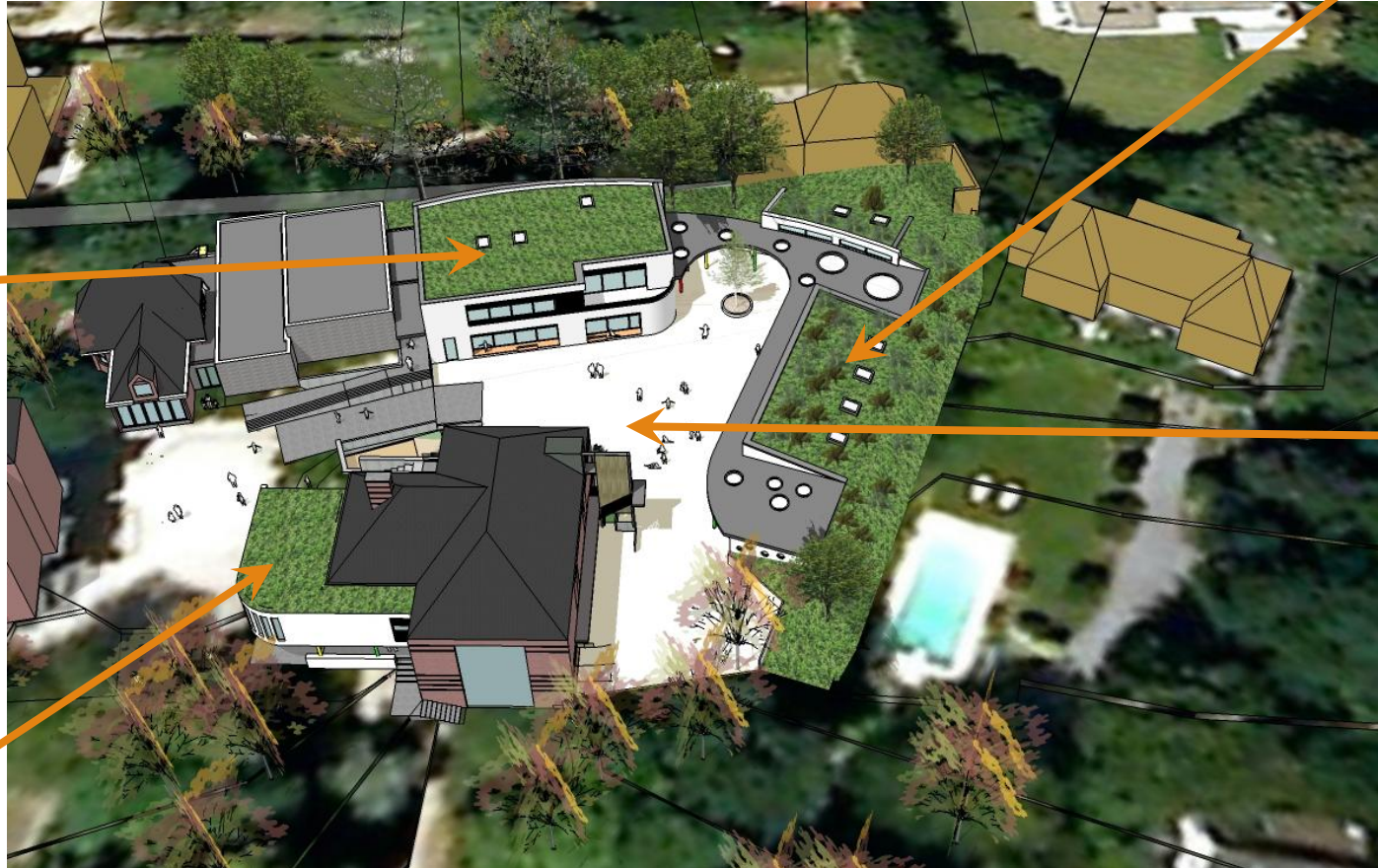
Le projet



Le projet

4 classes
(2^{ème} et 3^{ème} maternelle).
Couloir côté voisin,
avec mezzanine
Classes ouvertures
côté cour

Nouvelle classe
primaire sur pilotis



Classes des tout petits.
3 classes, semi enterrée
dans talus végétal.
Lumière zénithale et
ouverture côté cour.

Nouvelle cour de
récréation,
enterrée de 1,7m par
rapport au niveau actuel.
Intégration du préau
et verdure

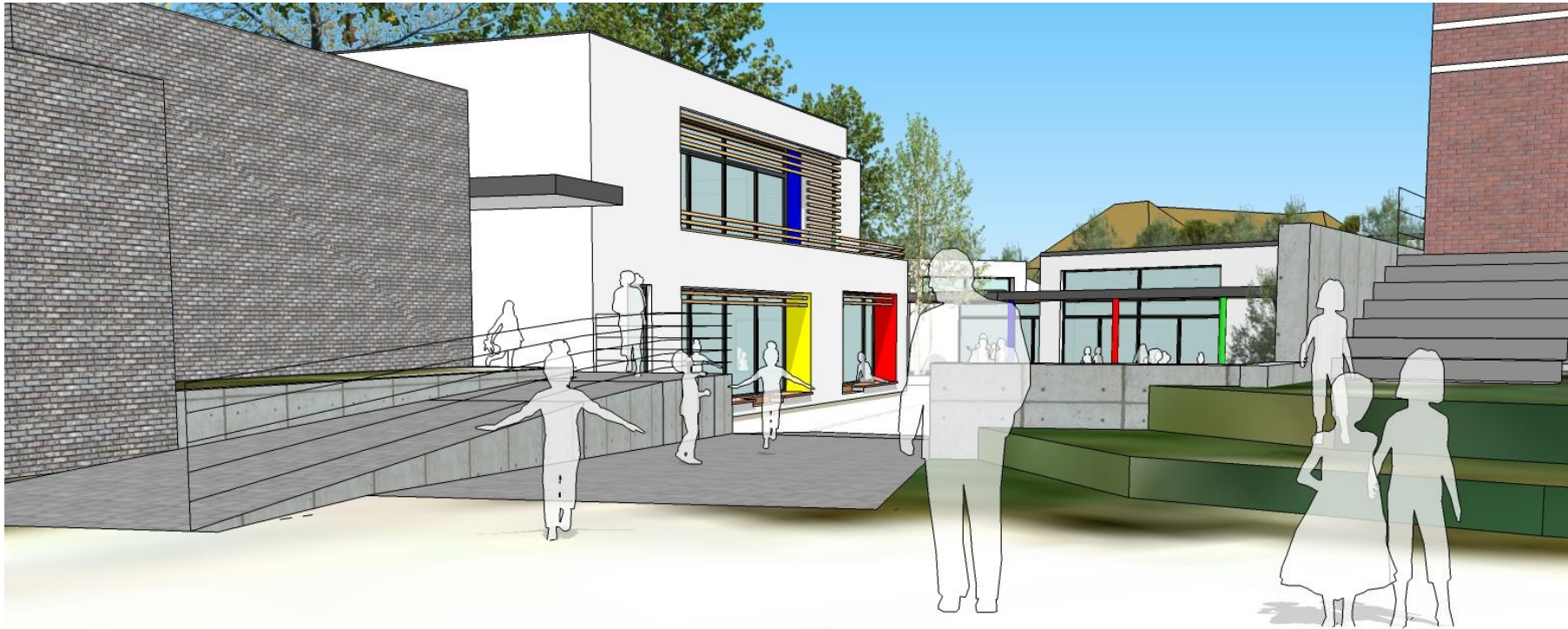
Le projet



Le projet



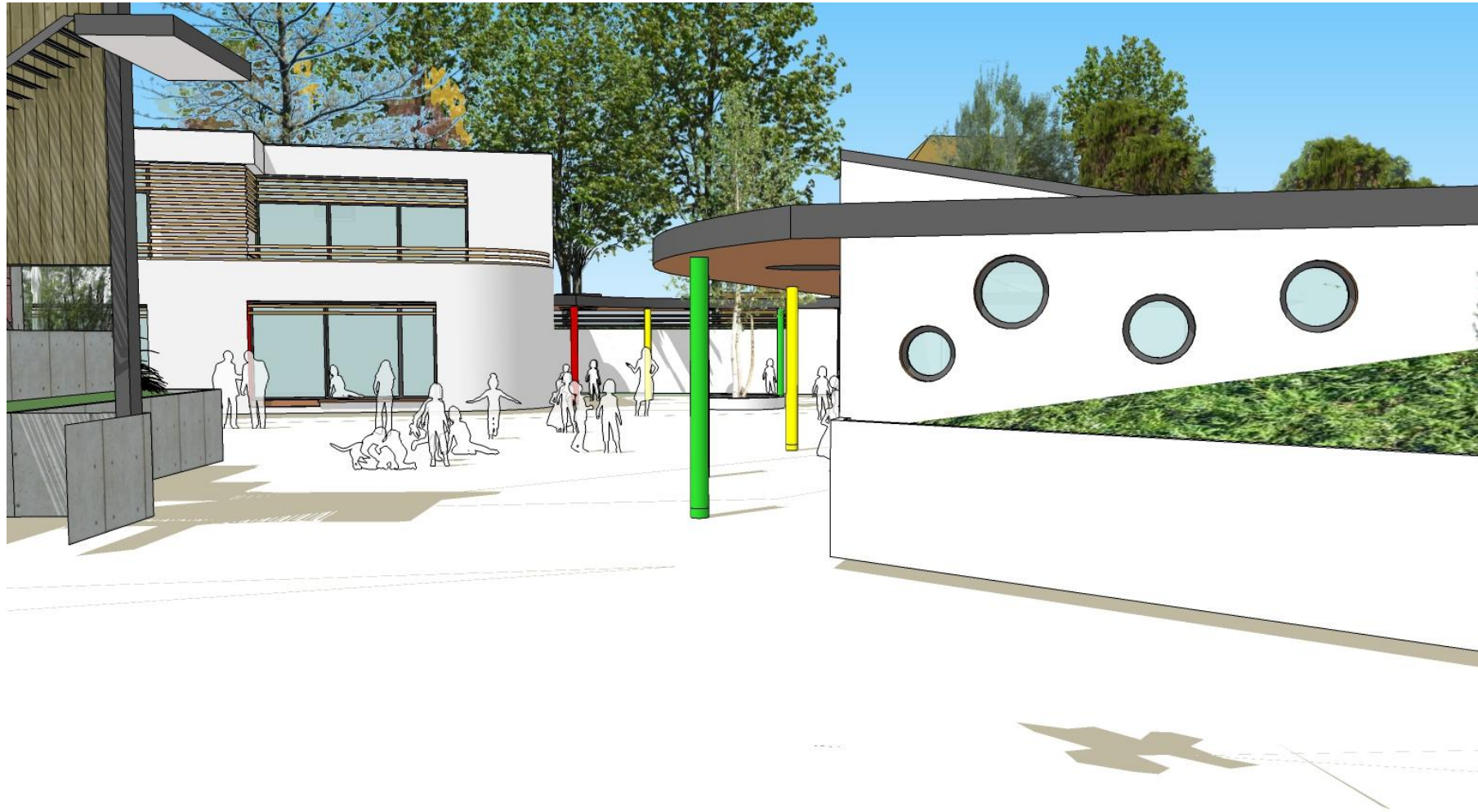
Le projet



Le projet



Le projet



Le projet



Le projet



Le projet

